Revue Internationale du Chercheur
ISSN: 2726-5889
Volume 4 : Numéro 1

L'autonomisation des femmes : entre la rationalité et la nécessité pragmatique.

Women's empowerment: between rationality and pragmatic necessity

Alioune Niang MBAYE
Enseignant chercheur
Institut Africain de Développement Local Thiès
Sénégal
aliounembaye@iadlsenegal.com

Date de soumission : 09/02/2023

Date d'acceptation : 19/03/2023

Pour citer cet article :

Mbaye. N.A (2023) « L'autonomisation des femmes : entre la rationalité et la nécessité pragmatique », Revue Internationale du chercheur « Volume 4 : Numéro 1 » pp : 640- 665

Résumé

L'objectif de ce papier est de faire une revue de la littérature en vue d'étayer l'autonomisation des femmes par des études théoriques et empiriques.

L'autonomisation des femmes est abordée dans une perspective théorique pour la lutte contre la pauvreté. Les apports revus s'intègrent, dans la problématique de l'habilitation sociale, économique et politique des femmes. À cet effet, des théories et des travaux relatifs à l'autonomisation des femmes ont été explorés.

Le concept d'autonomisation des femmes est cerné dans son caractère complexe et multidimensionnel. Sa liaison avec l'équité de genre a permis d'appréhender sa portée sociale, économique et politique.

Ainsi les barrières de l'autonomisation des femmes en situation de pauvreté ont été cernées dans leurs différentes dimensions.

Enfin, quelques théories de l'autonomisation ont été appréhendées pour fournir un référentiel pour l'empowerment des femmes.

Mots clés : Autonomisation ; Pauvreté ; Pouvoir ; Equité de genre, Empowerment.

Abstract:

The objective of this paper is to review the literature in order to support women's empowerment through theoretical and empirical studies.

Women's empowerment is approached from the perspective of establishing it as an effective strategy for fighting women's poverty. The reviewed contributions are integrated into the problematic of women's access to power with all the questions it raises. To this end, theories and works have been explored in the context of developing countries from books, journals and study reports.

The concept of women's empowerment is understood in its complex and multidimensional nature. Its linkage to gender equity has allowed for an understanding of its social, economic and political significance.

Thus, the barriers to women's empowerment in the context of developing countries were identified along with their impact on poverty.

Finally, some of the theories of women's empowerment have been apprehended to provide a frame of reference for women's poverty alleviation interventions through them.

Keywords: Empowerment; Poverty; Power; Gender equity

Introduction

La pauvreté des femmes est réelle en Afrique pour être une priorité dans les stratégies de développement économique et social. Elle se manifeste certes à travers un dénuement matériel, mais elle est en relation avec un manque voire une absence de pouvoirs. Kabeer (2005) a intégré dans les causes de la pauvreté chez les femmes la structure des relations de pouvoirs déterminant les mécanismes de répartition des ressources matérielles et symboliques dans la société.

Ainsi, la pauvreté affecte plus les femmes que les hommes du fait de leur statut social leur réservant souvent une subordination et une dépendance. Par ailleurs, la pauvreté des femmes voit son ampleur très visible dans le monde du fait de leur poids démographique. Le PNUD (2015) affirme que la majorité des pauvres dans le monde sont des femmes à hauteur de 70%. Cette situation est encore plus réelle dans les pays en voie de développement où la pauvreté touche plus les femmes rurales que celles urbaines.

Par ailleurs, les femmes sont faiblement présentes dans le tissu économique et se relayent dans une position de dépendance que leur confère leur statut social.

Cette dépendance des femmes est un véritable obstacle à leur autonomisation en raison de la relation étroite entre le statut social et l'accès au pouvoir, à la participation au développement et à la prise de décision. En outre, l'autonomisation des femmes a été le prétexte des déclarations de Pékin et de beejing (1995). En effet, en vue de lutter contre la pauvreté croissante des femmes, avec ses diverses manifestations, ces deux déclarations avaient défini un cadre de référence pour l'autonomisation des femmes.

En ce sens, le partage égal des responsabilités familiales et l'établissement d'un partenariat harmonieux sont convoqués pour une équité dans les relations de genre.

Parmi ces finalités, l'autonomisation des femmes intègre également l'égalité de genre au sein des structures sociales, économiques et politique avec un accès équitable à toutes les formes d'activités de production et aux ressources. Ainsi, la problématique de l'autonomisation des femmes apparait comme un enjeu majeur dans la lutte contre la pauvreté. Elle serait, toutefois, difficilement réalisable sans une perception concrète du concept avec tous ses contours théoriques et épistémologiques. En réalité, l'autonomisation des femmes, eu égard à son caractère multidimensionnel, ne saurait se confiner dans une rationalité, mais au contraire elle doit se fonder avec une portée épistémologique et pragmatique.

Divers programmes et projets travaillent pour l'autonomisation des femmes, mais ils butent sur la difficulté de sa concrétisation dans un champ opératoire soucieux du respect de ses théories et principes. Ainsi, des approches pragmatiques ont été proposées par des chercheurs pour dégager des soubassements méthodologiques. Ces approches orientent l'autonomisation des femmes dans sa capacité à contribuer à la promotion, à l'amélioration du statut social, la promotion économique et l'accès aux droits des femmes. Ces finalités sont d'un enjeu réel dans les pays en voie de développement, car les femmes subissent davantage les effets de la pauvreté.

Par ailleurs, du fait de leur statut social spécifique à leur contexte culturel, les femmes accèdent difficilement aux pouvoirs et à la prise de décision à l'échelle de leurs foyers et de la société. Ainsi, les femmes, surtout celles en situation de pauvreté, sont dans une subordination et une dépendance qui ont un impact sur leur reconnaissance sociale, leur promotion économique et leur participation citoyennes. Cette situation accroit la vulnérabilité des femmes pauvres qui font également face à une exclusion économique et politique.

Cela nous amène à considérer davantage les résultats des actions spécifiques aux femmes sur leur autonomisation.

La question qu'on se pose dès lors est la suivante : **comment s'approprier des principes et des théories de l'autonomisation des femmes, dans tout son caractère multidimensionnel, pour la traduire d'une manière concrète dans un cadre d'intervention ?**

Ainsi la recherche s'est appuyée sur l'exploration de théories et travaux relatifs à l'autonomisation des femmes aux plans social, économique et politique.

Le reste de l'article est structuré comme suit :

La première section clarifie le concept d'autonomisation des femmes avec tout son caractère complexe et multidimensionnel. La seconde section aborde sa liaison avec l'approche genre et l'équité afin d'appréhender sa portée sociale, économique et politique.

La troisième section, quant à elle, aborde les barrières de l'autonomisation des femmes en situation de pauvreté.

Enfin, la dernière section explore, quelques théories de l'autonomisation des femmes pour fournir aux cadres d'intervention de lutte contre la pauvreté des femmes à cette présente un référentiel d'analyse.

1. L'autonomisation des femmes : un concept complexe et multidimensionnel

1.1. L'autonomisation des femmes au sens général

L'autonomisation, au sens général, permet à un individu ou à un groupe de détenir un pouvoir qui lui permet de changer sa propre situation. Le concept d'autonomisation des femmes a été ainsi intégré comme une finalité de développement social et humain, dans divers domaines de connaissance. L'autonomisation concerne des domaines aussi variés à cheval sur le social, l'économie et la politique.

En effet, l'autonomisation permet à un individu ou à un groupe de détenir un pouvoir qui lui permet de changer sa propre situation. L'autonomisation devient dès lors un processus pour « octroyer à une personne une capacité ou une habilitation perçue comme un droit » (Everaere, 2001).

En parlant de droit, nous pouvons poser l'hypothèse selon laquelle les personnes à autonomiser sont en situation d'exclusion et de dépendance. En ce sens, « autonomiser revient à accorder à autrui un droit » qui devrait lui permettre de participer pleinement à l'évolution de la société. Par ailleurs, le pourvoi d'une autorité à une personne se situe dans une perspective d'autonomisation dans la mesure où cette dernière se dote un pouvoir d'agir sans faire face à un obstacle. L'autonomie se situe donc dans la dimension d'un pouvoir acquis par l'individu qui lui permet « d'être habilité, d'avoir un droit, une faculté ou une accréditation » Everaere (2001). Nous rejoignons ainsi la conception anglo-saxonne de l'«empowerment » dérivée du verbe « to empower » qui signifie « autoriser, habiliter, octroyez un pouvoir ».

En effet, l'individu acquiert un certain niveau de développement lui permettant de faire un arbitrage pour décider et faire les choix qui lui conviennent. Izugbara (2004) considère l'autonomisation comme un processus permettant aux femmes de s´organiser pour augmenter leur indépendance en vue de réduire leur dépendance pour faire leurs propres choix et contrôler les ressources. L'autonomie s'exerce toutefois, dans le respect des lois, des usages communs et des réalités socioculturelles. En outre, l'« empowerment »est lié aux institutions, aux lois dans la mesure où il est déterminé ce qu'elles peuvent faire et ce qu'elles ne peuvent pas faire (Charlie,2007).

En définitive, l'autonomie est un état d'esprit et de développement mental qui découle de l'acquisition de capacités propres par un individu, à se doter d'une liberté d'accepter ou de refuser de manière consciente pour décider, d'engager des actions en se référant à son pouvoir.

Par ailleurs, malgré la diversité de définitions données à l'autonomisation, elle reste liée aux théories du genre et de l'équité dans différents domaines. Il peut être considéré comme l'acquisition du droit de parole et de la reconnaissance sociale. Il peut aussi faire référence aux structures décisionnelles et il doit en tout temps d'écrire un processus égalitariste entre genres. Kabeer (2005) considère que l'autonomisation des femmes permet de lutter contre leur état de pauvreté à partir du moment qu'elles ont des capacités réelles d'action et des ressources qui sont à la base de leur réalisation.

Ainsi, l'autonomisation se situe dans l'acquisition d'un pouvoir de choisir pour les personnes qui étaient naturellement dans une position de subordination et de dépendance.

Sur le plan économique, il s'agit pour un individu ou un groupe d'accéder et contrôler des ressources, de pouvoir choisir pour produire, échanger, diriger et accéder à des circuits financiers sans subir aucune dépendance vis-à-vis de personnes ou de groupes naturellement favorisés par le système social et économique.

L'équité économique peut donc se percevoir dans l'autonomisation qui est un moyen de réduire la dépendance des femmes que Kabeer (2005) associe au dénuement matériel. Le dénuement matériel s'enracine dans les relations de genre déterminant l'accès des femmes aux ressources matérielles et symboliques les plus valorisés dans la société. L'autonomisation des femmes est donc liée à une question de pouvoir qui influence le niveau de pauvreté des femmes.

Kabeer (2005) aborde l'« empowerment » des femmes à trois niveaux c'est-à-dire: la capacité de choisir, les processus qui confèrent la capacité de choisir aux femmes et enfin les évolutions et les changements produits. Ces trois notions différentiées sont intimement liées et constituent des moyens pour autonomiser les femmes. En effet, à travers un processus bien déterminé, les femmes accèdent à une capacité de choix pour que s'opèrent un changement social et une transformation des relations de genre.

La capacité de choix des femmes serait donc le facteur qui produit le pouvoir. Toutefois, la conscience des femmes sur les possibilités de choix favorise leur autonomisation qui est, en quelque sorte, une volonté manifeste de conquête du pouvoir.

Par ailleurs, l'autonomisation des femmes est un concept dérivé de l'approche genre qui en fixe ses divers contours voire même ses principes.

1.2. L'autonomisation des femmes dans sa dimension économique

L'autonomisation économique des femmes est réelle quand les femmes accèdent aux ressources et participent à leurs contrôles. En ce sens, elles ont des possibilités de choix pour produire, échanger, et accéder à des circuits financiers sans subir de dépendance vis-à-vis des hommes naturellement favorisés par le système social et économique.

Stromquist (1995) fait d'ailleurs, de l'autonomisation « un processus qui transforme les rapports de forces à la fois dans les relations interpersonnelles et dans les Institutions sociales ».

La transformation des relations de genre dans le système économique garantit aux femmes la possibilité d'accès et de contrôle des ressources.

Lazo (1995) situe la portée économique de l'autonomisation dans « le processus d'acquisition, de répartition, d'attribution des ressources et des moyens ou biens permettant d'accéder à la maîtrise de ceux-ci ». Ainsi, l'autonomisation économique des femmes suppose leur accès aux ressources et leurs capacités à participer à leur contrôle et leur maitrise qui exerce des effets sur leur capacité de choix et leur pouvoir d'agir.

L'autonomisation des femmes s'intéresse donc à l'accès et au contrôle des ressources qui sont les déterminants d'une participation économique responsable.

En effet, l'équité de genre à travers l'autonomisation des femmes visait l'octroi de capacités, de pouvoirs et de liberté pour sous-tendre une inclusion sociale et économique.

Comme le souligne Veldkamp (2013), l'autonomisation permet aux femmes d'acquérir des capacités à prendre elle-même des décisions importantes aux niveaux social, économique et politique.

L'équité de genre peut donc se percevoir dans l'équité économique qui permet de garantir aux femmes les mêmes chances que les hommes en matière d'accès aux ressources, aux opportunités et aux systèmes de production.

Cela nous amène à faire de l'autonomisation économique une conséquence des transformations sociales dans les relations de genre. Toutefois, l'autonomisation économique des femmes pourrait induire des transformations sociales du fait de l'acquisition par les femmes de pouvoirs et de capacités d'actions.

Cette situation est encore plus réelle chez les femmes rurales du fait de leur faible présence dans les emplois salariés et leur occupation dans des secteurs économiques de moindre importance.

La Banque Mondiale, recommande l'équité de genre comme thématique transversale pour l'autonomisation des femmes en situation de pauvreté.

En réalité, les inégalités de genre sont une des causes fondamentales de l'extrême pauvreté. Ainsi les stratégies d'inclusion financière des femmes sont considérées comme des moyens pour éviter leur marginalisation et leur exclusion.

En outre, la résilience des économies est réelle, lorsque les femmes participent au développement économique. La Banque Mondiale (2014) encourageait, d'ailleurs, les gouvernements et les sociétés à adopter une approche multidimensionnelle pour réduire les inégalités et promouvoir l'autonomisation économique, sociale et politique des femmes.

Il est en outre établi que l'autonomie financière des femmes peut contribuer à « briser la croyance selon laquelle seule la voix de l'homme compte dans le ménage ».

2. L'autonomisation des femmes : une traduction concrète du genre

L'autonomisation des femmes se dissocie difficilement des théories du genre du fait de leur lien étroit. Ensemble, ces trois notions renvoient au fait de donner aux femmes les mêmes chances que les hommes.

Cette finalité traduit à la fois l'équité et l'égalité de genre. Il est donc important pour nous, de cerner leur lien à travers les différentes trajectoires de justices sociales qu'ils profilent.

2.1 Trois approches genres avec des sources idéologiques différentes

Partie des idées des mouvements féministes, l'approche genre s'est déployée sur le terrain du développement pour une meilleure implication des femmes dans la marche des sociétés. Il est établi que les programmes de développement des années 1950 et 1960 avaient peu profité aux femmes, au contraire, celles-ci étaient appauvries durant ces années et les inégalités de genre se sont accentuées (Rounaq. J, 1995). Cette situation avec le concours de la pauvreté des femmes et les inégalités de genre ont milité en faveur de la valorisation de leurs idées et de leur leadership pour impulser un changement durable dans les sociétés.

L'approche genre a donc été impulsée pour évoluer à travers trois approches dans un processus progressif, irréversible et dynamique. La première recommande l'intégration des femmes au développement, la seconde parle de « femme et développement » (FD) et la troisième est relative au genre et développement (AGD). Ces approches se chevauchent dans le temps et continuent encore d'alimenter la réflexion sur les questions de genre. L'approche IFD est inspirée par le courant féministe libéral et de la théorie dite de la modernisation dans les années

1970. Le modernisme et l'industrialisation étaient considérés comme un mobile pour l'amélioration des conditions de vie. En effet, la croissance économique de ces pays et les bénéfices de la modernisation ont été revendiqués par les féministes pour refuser du coût la subordination et l'exclusion des femmes. Pour les féministes libérales, les conditions des femmes doivent être améliorées par une promotion des femmes dans différents domaines d'activités et à des pôles de prise de décisions (auteur). Selon Youg (1993), le courant féministe libéral avait condamné la discrimination pour prôner l'égalité de chance. Ainsi, l'intégration économique des femmes avait nécessité des changements sur les plans juridique et administratif.

L'approche IFD avait toutefois misé sur les capacités individuelles des femmes à travers la présence des filles dans le système éducatif. En outre, les possibilités d'accès des femmes aux technologies devaient renforcer la participation socio-économique des femmes. Cependant cette approche ne prend pas en compte une réalité selon laquelle l'amélioration de la situation des femmes soit systémique, c'est-à-dire une résultante d'un ensemble de facteurs. Par conséquent, des facteurs de paix, de santé, de reconnaissance sociale, culturels, voire spirituels, à côté de ceux économiques sont occultés alors qu'ils renforcent la responsabilité économique. C'est pourquoi l'approche FED, parue également au cours des années 70, s'est proposé de ne pas se focaliser sur la modernisation et l'accès des femmes aux industries. Par conséquent, elle s'est fondée sur les théories de la dépendance (source). Dagenais et Piché (1994) considèrent que cette approche féministe est d'inspiration marxiste et s'érige contre le fait que les femmes ont toujours pris part au processus de développement de tous les temps. Elles ont ainsi recommandé la participation des femmes au processus de développement socio-économique.

Comme Rostow (année), ces auteurs considèrent le développement comme un processus dans lequel les femmes, en tant que segment de la société, ont joué un rôle socio-économique déterminant. Ce courant considère que leur intégration industrielle militerait en partie au maintien des inégalités à travers la présence des femmes dans les couches ouvrières. Cette approche semble être réaliste en reconnaissant, même implicitement, que les femmes ne sauraient compatir favorablement auprès des hommes dans tous les champs de la vie.

Par ailleurs, dans les années 80, l'Approche GED a vu le jour pour réclamer l'«Empowerment» (autonomisation) des femmes sur la base d'une reconnaissance de leur contribution notable à tous les niveaux du développement social et économique. Ce courant a donc posé les jalons d'une démarche intégrée et systémique pour une participation effective des femmes dans les

stratégies de développement. Une intégration des limites des deux approches précédentes a permis à un groupe de chercheurs du Nord et du Sud de mettre au point l'Approche GED. Pour ces chercheurs, les approches IFD et FED semblent ignorer la production de bien par des femmes au niveau de leur communauté (Ccci, Match, Aqoci, 1991). Cette approche est donc inclusive avec une inspiration socialiste. Elle critique les théoriciens de la modernisation qui lient les rapports de production à ceux de reproduction. En effet, ce courant considère que les femmes étaient toujours confinées dans leur rôle traditionnel familial alors qu'elles sont présentes dans tous les aspects de la vie (Dagenais, Piché, 1994).

Pour ainsi dire, comme l'estime Saint-Hilaire (1997), l'approche GED s'assimile au concept de développement durable et équitable. L'approche, intitulée genre et développement, outre la participation des femmes au développement, insistent sur la transformation des relations de genre afin de renforcer le pouvoir et les capacités d'action des femmes. En réalité, il s'agit de transformer les relations de genre pour que les femmes participent à la prise de décision tout en négociant avec les hommes. Cette conception est confirmée par Ccci, Match, Aqoci (1991) qui affirment que « contrairement aux deux autres approches, les théories « genre et développement » justifient l'oppression des femmes par la division du travail et plus largement la liaison entre la sphère de la reproduction et celle de la production ».

En définitive, ces trois approches bien qu'apparemment contradictoires entretiennent des relations avec comme point de jonction l'amélioration des conditions des femmes.
À ce titre, elles se chevauchent sur le terrain pratique de l'autonomisation des femmes.

2.2 L'autonomisation des femmes : une perspective de réorientation des théories du genre

Les théories du genre dans leur finalité s'intéressent à l'équité dans les relations de genre. Si l'autonomisation des femmes prend en charge la question du pouvoir, elle se positionne au cœur des approches genre. Il est donc important de ne pas dissocier les sphères de la production et de la reproduction qui subissent toutes les deux les effets des relations de genre qui sont à la base des relations sociales.

Les chercheurs de la GED ont souligné quelles inégalités dans les rapports femmes et hommes s'expliqueraient, entre autres, par la non-reconnaissance de la contribution sociale des femmes par leur travail domestique au détriment de la valorisation du travail salarié des hommes (Ccci, Match, Aqoci, 1991). Dans une certaine mesure, le statut social des femmes peut être conforté par leurs apports domestiques qui participent à l'équilibre de la famille et de la société. Par-là,

nous estimons que l'approche GED, sous prétexte d'une défense des femmes, prône une déconstruction sociale sur la base de principes conflictuels qui considèrent faiblement le poids des réalités socioculturelles qui varient d'un contexte à un autre.

Malgré la diversité des approches genre et leurs limites, la femme est considérée comme une actrice dans le développement social et économique. Ainsi, l'autonomisation apparait clairement dans les approches genre qui revendiquent l'équité dans les relations et l'égalité de chance. Elle peut être considérée comme l'acquisition du droit à la parole, à l'action et à la reconnaissance sociale. Elle peut, en outre, faire référence aux structures décisionnelles et elle doit en tout temps décrire un processus égalitariste entre les genres.

Ainsi, la traduction concrète de l'approche genre dans une perspective intégrée a été proposée par diverses institutions.

Ces approches ont un sens opérationnel et peuvent être traduites dans les programmes de développement ainsi que les stratégies de genre. Sur la même lancée, les conférences de beijing et pékin (1995) avaient amorcé l'autonomisation des femmes dans une perspective sociale, économique et politique. En outre, avec une solidarité planétaire, les objectifs de développement durable ont posé l'autonomisation des femmes et des filles dans les stratégies de développement.

Malgré la prééminence de ces différentes approches pour l'autonomisation, les relations de genre hébergent des défaillances sur plan économique, social et politique. Cela place l'autonomisation des femmes dans la sphère des actualités permanentes. Au même titre que les théories du genre, elle est mise en exergue dans les stratégies et politiques de développement comme une finalité d'équité sociale.

2.3 Quelques approches pour mesurer l'autonomisation des femmes

Plusieurs indicateurs et approches ont été proposés pour évaluer les progrès en matière d'autonomisation des femmes. Les Nations Unies ont proposé le rapport filles/garçons aux différents ordres d'enseignement, la part des femmes dans l'emploi salarié non agricole et la proportion de sièges occupée par les femmes dans les parlements nationaux pour mesurer l'avancement de l'autonomisation des femmes.

À travers ces indicateurs, nous retrouvons l'ambition de rendre l'autonomisation des femmes et l'équité de genre dans une nature concrète.

Il est donc opportun de garantir aux femmes un traitement équitable et égal à celui des hommes tout en intégrant les domaines sociaux, économiques et politiques.

Par ailleurs, les indicateurs du PNUD, en dépit de leur pragmatisme, laissent en rade des paramètres liés au statut social, à la représentation au niveau des gouvernements locaux et à la participation citoyenne des femmes. Un groupe de chercheurs de la BAD (2015) a analysé la structure de l'Indice de l'équité de genre présentée à partir de paramètres en l'occurrence les opportunités économiques, le développement humain, les lois et les institutions. Chaque paramètre s'appuie sur une série d'indicateurs qui permettent d'évaluer les pays à partir d'une échelle (de 0 à 100) dans le domaine de l'équité de genre.

En définitive, toutes les approches développées pour la mesure de l'équité de genre prônent une autonomisation des femmes pour réduire leur vulnérabilité et leur exclusion de la marche globale des sociétés. En effet, pour appréhender la situation de pauvreté des femmes, leur autonomisation devient un instrument pour les affranchir de l'exclusion et de la marginalisation entretenue par des stéréotypes sexistes.

La lutte contre la situation d'extrême pauvreté des femmes passerait, par conséquent, par leurs droits, de participer aux efforts des sociétés dans les domaines sociaux, économiques et politiques.

L'autonomisation est donc un pouvoir acquis qui permet d'anéantir voire d'éliminer des rapports de dépendance et de subordination sur les plans social, économique et politique.

3. L'autonomisation des femmes de l'Afrique subsaharienne face à des obstacles

L'autonomisation des femmes fait face à divers obstacles faisant partie intégrante des signes de l'extrême pauvreté.

L'UNICEF (2018) a insisté sur le faible pouvoir de décision des femmes lié aux normes sociales et à la dépendance économique. En plus, nous avons les grossesses précoces qui sont liées au mariage précoce et à un faible coût d'opportunité qui porte un coût sévère à l'autonomisation des femmes. L'incidence du mariage précoce dans les pays de la CEDEAO atteint des proportions inquiétantes. Elle est de 33% au Sénégal, 76% au Niger et 55% au Mali (UNICEF, 2018). Il faut noter, en outre, que l'accès limité des femmes au service de soins de base et à la santé sexuelle et reproductive. Ces entraves restent, en partie, lier à l'exclusion financière et l'absence des femmes dans certains secteurs économiques. Ainsi l'exclusion économique des femmes entraine une mobilisation partielle de la population active.

En effet, les inégalités de chances sont manifestes du point de vue du genre. La plupart de la main d'œuvre particulièrement les femmes des pays en voie de développement travaille dans le secteur agricole. En outre, le nombre de femmes en âge de travailler et qui ont un emploi est faible. Selon l'ANSD (2022), au Sénégal, à titre d'exemple, 27,8% des femmes en âge de travailler ont un emploi contre 57,0% pour les hommes.

Les femmes participent pleinement à l'activité de production agricole dans de nombreux pays en développement. Dans ces pays, où quelque 70% des pauvres vivent et travaillent en milieu rural, les femmes constituent une part considérable de la main-d'œuvre agricole et produisent la plupart des aliments consommés localement (FAO, 2011). Les femmes jouent un rôle prépondérant dans le secteur agricole du continent africain. Elles représentent 52 % de la population totale du secteur agricole et sont responsables d'environ 50 % du travail agricole dans les fermes de l'Afrique subsaharienne (SSA) (Bongiwe. N, Susan. K, 2015).

Par ailleurs, les femmes produisent 60 à 80 % des aliments de consommation familiale dans la plupart des pays en développement (FAO, 2011).

Malgré leurs fortes présences dans l'agriculture, les femmes n'accèdent pas aux maillons supérieurs de la chaîne de valeur comme par exemple, la transformation, car elles ne possèdent pas les fonds nécessaires à ces niveaux. Mtemwa.C (2018), souligne d'ailleurs que la faible présence des femmes dans les agro-entreprises pourrait être liée à leurs faibles capacités d'investissement. En ce sens, leur inclusion financière devient un facteur d'intégration dans des secteurs économiques porteurs.

Par ailleurs, ILO (2018) précise qu'en Afrique subsaharienne, 74% des hommes participent au marché du travail contre 64,7% des femmes. Ainsi, le chômage est plus présent chez les femmes avec 8,2% contre 6,4% pour les hommes (ILO, 2018).

Il est relevé, également, que les femmes ont de faibles opportunités d'emploi. Le temps consacré au travail non rémunéré par les femmes est 2 à 11 fois plus élevé que celui des hommes en Afrique subsaharienne. L'accès des femmes au marché du travail formel reste problématique. En effet, la majeure partie des femmes évoluent dans des secteurs d'emploi précaire et informel. Cela pourrait engendrer leur faible niveau d'inclusion financière.

Ainsi, les inégalités de genre se manifestent dans l'accès au financement et hypothèquent les possibilités des femmes dans la création de petite entreprise. Cette situation pourrait être aggravée dans certains pays par l'absence de lois protégeant les droits des femmes. Nous

notons, par ailleurs, une faible représentation des femmes dans la vie politique et une faible proportion de femmes aux postes de haute responsabilité.

L'indice genre en matière de dividende démographique est très faible en Afrique. Au Sénégal, par exemple, selon le CREG (2019), le dividende démographique homme est 2 fois plus grand que celui des femmes. En effet, les hommes contribuent à hauteur de 66% contre 34% pour les femmes (CREG, 2019).

L'autonomisation des femmes apparait comme une urgence dans la mise en œuvre dans les stratégies de développement.

Sa mesure est à cet effet, importante pour appréhender les évolutions constatées en matière d'équité de genre.

4. Théories d'autonomisation des femmes :

Diverses théories ont été élaborées sur l'autonomisation des femmes en tant que stratégies pour la concrétisation de l'équité de genre à travers l'élimination des rapports de subordination et de dépendance. Il s'agit d'abord des modèles théoriques circulaires et linéaires qui ont inspiré beaucoup de travaux de recherche. Ensuite, nous avons des théories qui lui sont spécifiques et orientées vers des thématiques bien déterminées en l'occurrence l'économie, le social et la politique.

4.1 Les modèles théoriques d'étude du processus d'autonomisation des femmes

Les théories sur l'autonomisation des femmes ont largement été développées dans les pratiques du développement. Elles se situent dans la perspective de convoquer les femmes dans la construction d'un changement social durable à travers des développements de capacités à se prendre en charge elles-mêmes pour transformer leur condition de vie.

Deux modèles théoriques ont été développés dans les travaux de recherche pour étudier le processus d'autonomisation des femmes. Il s'agit des théories du modèle linéaire (Deshmukh-Ranadive, 2006 ; Hur, 2006 ; Zimmerman, 2000) et du modèle circulaire (Carr, 2003).

Le premier modèle théorique d'étude du processus d'autonomisation est le plus usité. Sa démarche s'inscrit dans le temps avec une portée unidirectionnelle et des étapes délimitées où des évolutions sont cernées en termes de changements significatifs. Les résultats considérés sont d'ordres quantitatifs et concernent les performances. Les deux indicateurs proposés sont la capacité des femmes à se prendre en charge au niveau individuel, la

représentation dans les instances de prise de décisions publiques et politiques (Fortin-Pellerin, 2010). Il faut, d'amblé, noter que les indicateurs liés aux statuts des femmes, aux conditions sociales et à la participation économique sont faiblement pris en compte.

Pour la théorique circulaire, toutes les composantes des processus convergent vers le point de départ où toutes les étapes se renforcent mutuellement (Fortin-Pellerin, 2010). En réalité, l'évolution et le processus de changement se construisent dans le temps avec des étapes interconnectées qui interagissent et les caractéristiques de départ se poursuivent jusqu'à la fin du processus. Le vécu des femmes à travers les trajectoires sociales, économiques et politiques se répercute forcément dans les relations sociales et les rapports de domination sont à la base d'expériences individuelle et collective. Ce modèle a l'inconvénient de ne pas produire de résultats mesurables à partir d'un changement d'état. Mais il reste clair que ce modèle s'oriente vers l'analyse des capacités et du pouvoir des femmes à produire un changement en leur faveur.

Comme le souligne Sagna (2015), « un incontestable consensus » se dégage dans les théories sur l'autonomisation des femmes considérées comme un processus d'acquisition de pouvoir, de capacités et des possibilités de choix. Le pouvoir, la capacité d'agir et l'action collective constituent donc, à tout point de vue, les fondements de l'autonomisation des femmes qui pourrait être analysée du point de vue de l'équité sur le plan économique.

4.2 Le poids de l'économie dans l'autonomisation des femmes

Une perspective d'orientation économique de l'autonomisation nous amène à considérer l'autonomisation des femmes comme un processus de transformation devant leur garantir des possibilités d'actions, de choix et de décisions à partir de la possession de ressources. En ce sens, l'inclusion financière pourvoit aux femmes des ressources pouvant contribuer à leur autonomisation

Kapista (2008) considère que l'autonomie économique dépend non seulement de la possession des ressources de production, mais aussi de l'utilisation de ces actifs de la manière dont les femmes le souhaitent.

Il est donc important que le microcrédit contribue à la réalisation d'activités productives par les femmes pour induire une autonomie économique. En effet, l'inclusion financière devrait permettre aux femmes de conduire des activités économiques rentables pour leur autonomisation.

En termes d'opportunités économiques et de participation consciente, les femmes restent nettement défavorisées par rapport aux hommes.

Comme le montre le graphique suivant, les possibilités d'utilisation des actifs par les femmes dépendent de la disponibilité des ressources de production sur lesquelles les femmes exercent un contrôle garanti par l'accès.

Figure 1 : Chaine cohérente de l'autonomie économique selon Kapista

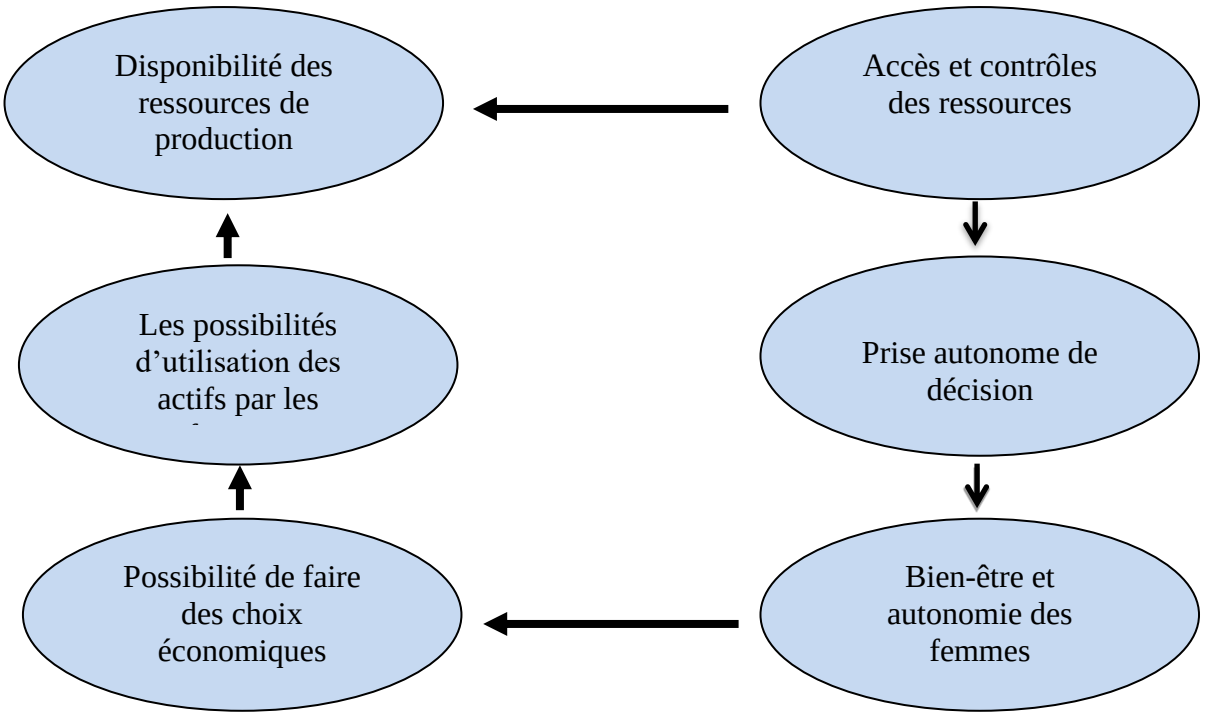

Source : adaptée par l'Auteur

En réalité, l'accès aux ressources et leurs contrôles permettent aux femmes de prendre de manière autonome des décisions qui influent sur leur bien-être et leur autonomie. Il reste clair que la possibilité des femmes à faire des choix économiques dépend, de leur niveau d'autonomie. C'est, justement, en ce moment que les actifs seront utilisés de manière efficace, efficiente et rentable. Par ailleurs, les ressources de production conditionnent la participation et l'évolution économique des femmes. Ces ressources englobent des actifs corporels et des ressources financières, notamment le revenu, l'épargne et le crédit (Kapista, 2008).

En outre, les ressources physiques comme la terre, le logement, la technologie ainsi que des ressources incorporelles comme le savoir-faire technique, les informations et la reconnaissance sociale sont très déterminantes dans l'autonomisation des femmes. La composante cognitive se réfère à la compréhension par les femmes de leurs conditions de subordination et de leurs causes aux niveaux micro et macro de la Société. Elle implique la compréhension de soi et la nécessité

de faire des choix pouvant aller contre les attentes culturelles et sociales, et la compréhension des structures du comportement qui créent la dépendance, l'interdépendance et l'autonomie au sein de la famille et dans la société dans son ensemble (Hall, 1992). Ainsi, il reste difficile de dissocier l'autonomisation économique et l'autonomisation sociale. Elles entretiennent des liens étroits du fait que la possession de ressources par les femmes permet de remettre en cause l'ordre social établi.

Aussi, le statut social réservé aux femmes peut être un facteur bloquant leurs capacités d'accès et de contrôle des ressources. Ainsi, l'inclusion financière permet d'octroyer aux femmes des ressources pour la conquête de pouvoir. Mais, sans l'existence d'une conscience collective et d'un désir de transformation des relations sociales, les ressources contribueraient difficilement à l'autonomisation des femmes.

4.3 L'autonomisation des femmes et la lutte contre la pauvreté

L'autonomisation des femmes est considérée comme une mesure d'équité et de justice sociale dans les stratégies de développement.

La pauvreté serait entretenue par les inégalités basées sur le genre qui ont une répercussion sur la distribution du pouvoir et des ressources ainsi que les défaillances sur la reconnaissance sociale des femmes. Kabeer (2005) et Mayoux (2006) ont, dans leurs travaux, montré comment l'autonomisation des femmes pourrait réduire les inégalités de genre, à travers les transformations induites par l'accès aux pouvoirs, aux ressources et à la reconnaissance sociale.

4.3.1 Le modèle d'analyse de Mayoux

Mayoux (2006) a identifié trois paradigmes en microfinance qui permettent de cerner distinctement la notion d'autonomisation. Il s'agit des paradigmes de la viabilité financière, de la réduction de la pauvreté et de l'autonomisation des femmes.

Figure 2 : Les trois paradigmes selon Mayoux

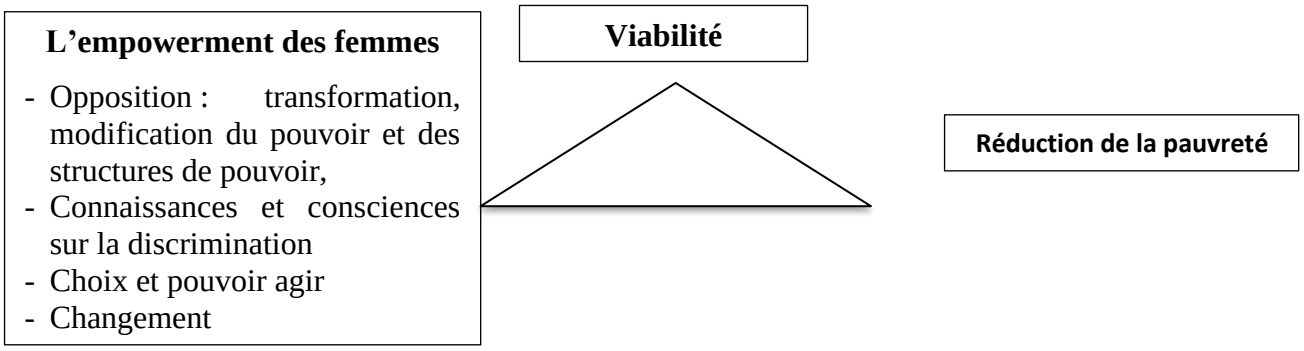

Source : Auteur, 2019

Comme illustré dans le graphique, les deux pôles dominants en microfinance, notamment la viabilité financière et la réduction de la pauvreté sont renforcées par le paradigme de l'autonomisation des femmes dans le modèle d'analyse de Mayoux.

Ainsi, l'«Empowerment »des femmes renforce les résultats de la viabilité financière et l'atténuation des effets de la pauvreté.

Ainsi, l'empowerment combiné à la viabilité financière et la réduction de la pauvreté laisse apparaitre des liens qui restituent à l'autonomisation des femmes une double signification. En effet, l'accès aux ressources et le développement de stratégies de lutte contre la précarité contribuent à l'octroi de pouvoirs aux femmes (Mayoux, 1998).

Par ailleurs, l'autonomisation des femmes génère naturellement des oppositions de genre dans la mesure où elle engendre des enjeux de transformation des relations, de modification du pouvoir, voire même des structures de pouvoir. Sur le plan économique, elle garantit aux femmes des possibilités d'accès et de contrôle des ressources du fait des transformations sociales qu'elle engendre.

Mayoux (1998) met l'accent sur la transformation, et les modifications du pouvoir ainsi que de ces structures qui dans un certain sens permet une reconfiguration des relations économiques de genre.

L'empowerment des femmes dépasse ainsi le domaine économique pour intégrer des aspects liés à l'amélioration du bien-être (Hofmann et Marius-Gnanou, 2003).

Ainsi, l'autonomisation s'appréhende aux plans social, économique et politique avec une prise en compte de la nécessité de combiner l'autonomie individuelle et l'autonomie collective. Ces dimensions de l'autonomisation sont appréhendées par le modèle d'analyse de Mayoux qui a l'avantage d'être une approche globale. En effet, ce modèle situe l'autonomisation des femmes dans un processus de changement individuel interne (le pouvoir en), d'augmentation des

capacités (le pouvoir de) et la mobilisation collective des femmes, et des hommes lorsque c'est possible (le pouvoir avec), dans le but de remettre en cause et de changer la subordination liée au genre (le pouvoir sur) (Mayoux, 1998).

La combinaison des pouvoirs reflète le caractère multidimensionnel et complexe de l'autonomisation des femmes.

Toute fois la microfinance n'est pas toujours un moyen d'« empowerment »pour les femmes. En effet, dans certains cas, l'inclusion financière peut générer des inégalités de genre surtout lorsqu'elle ne tient pas compte des besoins spécifiques des femmes dans l'accès, l'utilisation et l'accompagnement.

Le paradigme, lié à l'autonomie financière, doit être bien considéré dans la lutte contre la pauvreté par une finance inclusive, car à priori, les banques classiques ne visent pas les petits entrepreneurs et les pauvres à revenus faibles. C'est pourquoi certains organismes encouragent la prise en compte du paradigme liée à l'autonomie financière dans les programmes de lutte contre la pauvreté.

Le paradigme de l'autonomie financière comme le souligne Mayoux (2006) a un esprit d'inspiration « néolibéral » et s'apparente à l'approche institutionnaliste. En ce sens, l'« empowerment »est considéré en termes économique, comme un choix individuel ». De manière pratique, l'autonomisation sur le plan individuel est à la base d'une autonomisation collective.

Ainsi, l'accès aux ressources nécessite que les femmes créent des AGR pour aboutir à leur autonomie économique. Ces choix économiques sont avant tout définis au niveau individuel pour ensuite impulser des mouvements collectifs pour le changement et la conquête de pouvoirs aux plans social et politique.

4.3.2 Le modèle d'analyse de Kabeer

Le modèle de Kabeer aborde le processus de transformation capable de soutenir la conscience des femmes sur leur dépendance et leur subordination en vue d'un engagement collectif dans l'équilibre des relations, du pouvoir et de ces structures. En effet, Kabeer (2005) considère que les capacités réelles d'action (le pouvoir de choisir), les ressources (le pouvoir d'avoir) et les réalisations (le pouvoir sur) fondent l'autonomisation des femmes et leur affranchissement de la pauvreté. Sa conception s'adapte à la lutte contre la pauvreté qu'il considère comme un dénuement matériel combiné a une absence de pouvoirs (choisir, avoir et influencer). En effet, la pauvreté, dans sa dimension matérielle, s'enracine dans les relations sociales qui déterminent la répartition des ressources matérielles et symboliques les plus valorisées dans la société

(Kabeer, 2005). Partant de son analyse, nous posons l'hypothèse que les femmes pauvres, en plus de l'insatisfaction de leurs besoins économiques, subissent le poids d'un statut social dérivé de l'absence de pouvoirs et des formes de relations avec les hommes.

Les femmes pauvres sont généralement subordonnées aux hommes pauvres et se réduisent ainsi en plus du dénuement matériel à des sujets qui subissent les ordres préétablis dans la société. L'enjeu de pouvoir est donc réel dans les stratégies d'autonomisation des femmes. En outre, la connaissance et la conscience des femmes sur les discriminations favorisent la conquête du pouvoir économique et se constatent comme une manifestation de l'autonomisation. En effet, les capacités de choix et les pouvoirs d'actions sont selon Kabeer (2005) sont les moyens de concrétisation de l'autonomisation des femmes.

De surcroit, l'inclusion financière devrait permettre aux femmes pauvres d'accéder à des capacités d'actions et des pouvoirs à la base de leur autonomisation. En définitive, l'autonomisation implique la capacité des femmes à changer et remettre en cause leur soumission.

Le processus d'autonomisation des femmes passe par une déconstruction sociale qui vise, l'équilibre des relations et du pouvoir liés au genre.

Kabeer (2005) définit d'ailleurs le pouvoir comme, la capacité de choisir et considère les capacités d'action des femmes comme les déterminants des possibilités de choix.

À cet effet, elles fondent les capacités d'actions, le pouvoir de décision, la capacité de négociation et les motivations. Ainsi, les ressources permettent la concrétisation des capacités d'action. Il reste clair que les capacités réelles d'actions varient d'un contexte à un autre selon le sens et le stimulateur qui la produit.

En outre ces capacités réelles d'action produisent selon Kabeer (2005) des réalisations que nous pouvons considérer comme des activités productives, des capacités d'accès et de contrôle des ressources. Comme le montre la figure suivante, l'autonomisation est un processus qui rappelle également les théories circulaires.

Figure 3 : Le Processus d'autonomisation selon Kabeer

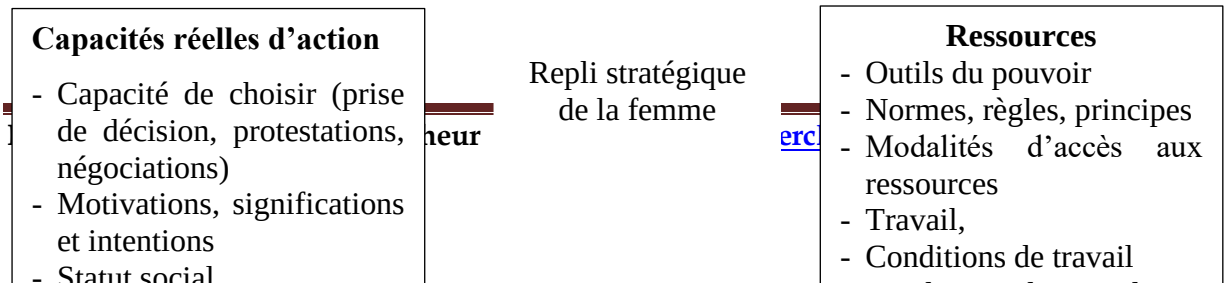

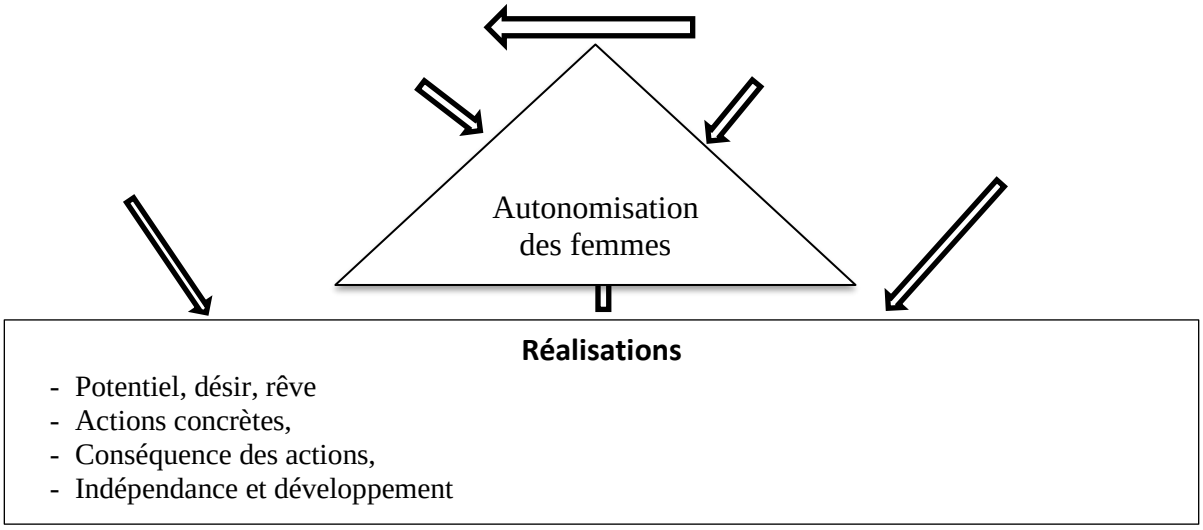

Source : Auteur

Cette figure montre les interrelations entre les composantes de l'autonomisation des femmes dans le modèle d'analyse de Kabeer.

L'accès aux ressources, tout en produisant des capacités d'actions, favorise la conscience collective des femmes à la mobilisation pour le changement.

En effet, l'autonomisation des femmes doit s'appuyer sur des mouvements collectifs de femmes pour avoir plus de portées et d'impacts à travers des changements sociosignificatifs.

Conclusion

L'objectif de cet article était de faire une revue théorique et empirique au sujet de l'autonomisation des femmes. L'autonomisation des femmes s'appuie sur un ensemble de pouvoirs intégré contribuant à l'intégration des femmes dans les stratégies de développement économique et social.

L'autonomisation des femmes apparait comme un impératif pour éclore l'équité et la justice sociale dans la société. Au niveau des zones rurales, l'autonomisation des femmes est mise à l'épreuve par les réalités socioculturelles et la prééminence du patriarcat.

Ainsi, l'autonomisation des femmes rurales constitue une des priorités du développement durable.

À ce titre, l'autonomisation des femmes, en tant que stratégie de lutte contre la pauvreté, devrait favoriser l'empowerment économique et l'octroi de pouvoirs combiné. En nous appuyant sur une revue théorique et empirique à partir d'ouvrage, d'article et de rapport d'étude, cette

recherche a été réalisée pour s'approprier des principes et soubassements de l'autonomisation des femmes en vue de leur concrétisation dans les actions de développement.

La recherche a révélé que l'autonomisation des femmes présente des contours très complexes à cheval sur l'économie, le social et la politique. En effet, les questions de pouvoir, de relations, d'empowerment économique et d'accès aux droits fondent l'autonomisation des femmes en situation de pauvreté.

Ainsi, l'articulation de l'autonomisation des femmes avec les approches genre permet son orientation dans un cadre programmatique avec des logiques d'actions concrètes.

En réalité, l'intégration des femmes dans les circuits productifs ne devrait pas remettre en cause leurs apports domestiques et les différents rôles qu'elles peuvent assumer dans la quête d'un changement sociale.

Toutefois, la conscience des femmes sur les inégalités doit s'orienter vers la quête de pouvoirs pour choisir et agir. En ce sens, l'autonomisation des femmes pourrait avoir un impact positif sur la réduction de l'extrême pauvreté avec les leviers matériel et immatériel.

L'évolution du potentiel d'actions des femmes participe également au processus de leur autonomisation du fait de l'accroissement de leurs capacités de négociation et leur participation à la prise de décision au sein du ménage et de la société. En effet, l'éveil de conscience est le portage d'aspiration au changement dans les relations de genre doivent se manifester, à la fois, aux plans social, économique et politique.

Également, la conscience collective des femmes sur la transformation des relations de genre accroit la volonté d'accéder au pouvoir et aux ressources.

Toutefois, le processus d'autonomisation des femmes fait face à divers obstacles qui sont de vrai reflet de leur société respective. En effet, la déconstruction des relations de genre se heurte aux réalités socioculturelles tout en faisant souvent l'objet de critique. Ainsi, au regard de l'exploration théorique et empirique, nous avons dégagé trois implications scientifiques :

- **L'adoption d'une démarche intégrée pour l'autonomisation des femmes :**

Le faible niveau d'instruction et l'analphabétisme peuvent constituer des obstacles pour la conquête d'une conscience individuelle et collective. Ainsi, il serait opportun de maintenir les filles dans les systèmes éducatifs et de développer des programmes alternatifs, d'alphabétisation fonctionnelle.

En outre, le renforcement de la capacité entrepreneuriale des femmes pourrait agir significativement sur leur leadership et le développement de leur confiance.

Les facteurs favorisant la culture entrepreneuriale et la capacité de plaidoyer des femmes pourraient contribuer au renforcement de leur empowerment. En effet, l'autonomisation des femmes dépend de leur potentiel économique et de la capacité à influencer leurs sociétés.

- **L'accès des femmes aux opportunités avec des politiques publiques cohérentes :**

Les politiques publiques à la faveur de l'autonomisation des femmes pourraient intégrer la formalisation des unités productives, la formation axée sur l'expérience et le financement.

Ces trois leviers doivent être accompagnés par la facilitation de l'accès aux capitales, aux compétences, aux informations, aux technologies et aux marchés.

Ainsi, le développement de projet multi acteur s'avère être plus efficace pour l'autonomisation des femmes en situation de pauvreté.

- **Le renforcement de la réflexion collective**

Le développement de cercle de réflexion et d'action collective pourrait favoriser la mobilisation collective des femmes lorsque c'est possible.

En réalité, l'autonomisation des femmes est un processus qui aboutit à une conscience individuelle qui elle-même devrait se prolonger sur une conscience collective qui est le moteur de la conquête du pouvoir et de la transformation sociale.

Ainsi, il est nécessaire de faciliter l'évolution des femmes au niveau de cadre de réflexion et de concertation avec un accent particulier sur l'éduction coopérativiste.

Cependant, il est important d'approfondir la réflexion pour déterminer les logiques les plus efficaces pour autonomiser les femmes.

Une première approche sectorielle consiste à développer des programmes spécifiques à l'autonomisation des femmes selon les spécificités du contexte.

Une seconde approche quant à elle, intègre de manière transversale l'autonomisation des femmes dans des programmes plurisectoriels et inclusifs.

La question de l'efficacité des programmes est donc posée à travers le processus par lequel l'autonomisation des femmes est conquise comme une mesure de justice sociale et équité.

BIBLIOGRAPHIE

À Beijing et à Pékin, (1999). La quatrième Conférence mondiale sur les femmes sous l'égide de l'ONU.

ANSD (2022). Enquête nationale sur l'Emploi au Sénégal Troisième trimestre 2022

Ahan R., (1995). The Elusive Agenda, Mainstreaming Women in Development, London: Zed Books, 144 pages.

C. Everaere, (2001). L'autonomie dans le travail : portée et limites. Revue française de gestion. N°134. 15-26.

Carr, E. S. (2003). Rethinking empowerment theory using a feminist lens: The importance of process. Affilia, 18(1), 8-20.

Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948

Deshmukh-Ranadive, J. (2006), « Spaces, power and empowerment in India: The inter-linkage with domestic violence», Asian Center for Women's Studies, 12(1), 63-100.

FinDev Portail (2018), La finance inclusive pour le développement, https://www.findevgateway.org/fr

Fortin-Pellerin L. (2010). La représentation sociale de l'empowerment de groupes québécois du mouvement des femmes. C'est quelque chose qui nous a été enlevé et qu'on réacquiert », Thèse de Doctorat, Université Laval, Québec.

Heritage Dictionary of the English Language (2000) p. 586-587)

Hofmann E. et Marius-GnanouK. (2003). L'approche ''genre'' dans la lutte contre la pauvreté : l'exemple de la microfinance. IN Développement socialement durable et la pauvreté.

ILO (2018). World Employment Social Outlook: Trendsfor Women Global Snapshot. Available at:http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/dgreports/dcomm/publ/documents/publication/wcms_ 619577.pdf

Lazo J. (1995). True or False: Expert Testimony on Repressed Memory, 28 Loy. L.A. L. Rev. 1345

Kabeer N. (2005). Intégration de la dimension genre à la lutte contre la pauvreté et les objectifs du millénaire pour le développement, Ste-Foy (Qué) : Les presses de l'Université Laval, 336 pages.

Kapista L. (2008). UN Women Report: Women's Economic Empowerment, Expert Consultation on the 2009 World Survey on the Role of Women in Development. Bangkok, 12 novembre 2008.

Mtemwa C. (2018). L'autonomisation financière des femmes, un plus pour tout le monde,

Morvant-Roux S. et Servet J. M. (2007). De l'exclusion financière à l'inclusion par la micro finance, Horizons bancaires, no 334, décembre, p. 55-70.

Mayoux L. (1998). « L'Empowerment des femmes contre la viabilité ? Versun nouveau paradigme dans les programmes de microcrédit ».

Rathgeber, Eva. M. dans Dagenais, Piché. (1994). Approche Féministe Genre Et Développement (GED).

Rounaq. L (1995)0. The Elusive Agenda: Mainstreaming Women in Development. London : Zed Books.

Sagna M. R. (2015). Impact de la microfinance sur l'empowerment des femmes et la lutte contre la pauvreté dans la région de Ziguinchor, Thèse de Doctorat en sociologie, Philosophiæ Doctor (Ph.D.), Université Laval, Québec, Canada.

Stromquist N. (1995). « Romancing the state: Gender and power in education », *Comparative education review*, University of Chicago Press.

UNICEF's. (2018). Le mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre, Sahel and West Africa Secretariat (SWAC/OECD).

Veldkamp T. (2013), in : https://mfnulfh.files.wordpress.com/2013/02/conseil-des-droits-de-lhomme-lautonomisation-des-femmes-thomas-veldkamp.pdf

Bongiwe Njobe, Susan Kaaria (2015) Les femmes et l'agriculture le potentiel inexploité dans la vague de transformation ; Centre international de conférences Abdou Diouf Dakar, Sénégal.

Chikumbutso Mtemwa (2018), *« Financial empowered women benefit the whole community ».*